

*Les Travaux de la Chambre*

**M. Andre:** Monsieur le Président, à propos des mesures législatives à venir, j'ignore combien de temps il faudra consacrer au projet de loi modifiant le Code criminel, en ce qui a trait à l'agression sexuelle.

Mentionnons également la réglementation sur le forage en mer; elle revêt une grande importance pour Hibernia. Il faut présenter cette mesure en vue de son éventuelle adoption.

J'aimerais en outre voir adopter le projet de loi concernant le transport de matières dangereuses. Tout cela dépend évidemment de la collaboration manifestée à l'égard des autres mesures législatives.

À propos du projet de loi C-60, je tiens à rappeler au député l'existence de l'autre Chambre qui mettra du temps à étudier la réglementation. Chose certaine, si nous ne nous entendons pas non seulement pour soumettre la question à un débat, mais également pour limiter celui-ci à la semaine prochaine, les chèques destinés aux provinces pauvres n'arriveront pas à temps.

Ils ne seront pas livrés avant le mois de mai, alors qu'ils sont censés l'être entre le 16 et le 22 avril. Il n'y a rien à redire. Le gouvernement fédéral va ainsi économiser un peu en intérêts, au détriment des provinces pauvres qui vont y perdre un peu au change. Je laisse à l'opposition le soin de décider du sort de ces dernières.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, on a fait plusieurs renvois au projet de loi C-60.

Je voudrais clarifier, si vous le permettez, certains points auxquels le leader parlementaire a fait allusion. Il a laissé entendre qu'il y avait eu des discussions et qu'une réponse négative aurait été donnée. En fait, ce n'est pas le cas.

Il y a eu des discussions au cours desquelles nous avons dit qu'à certaines conditions, nous étions tout à fait disposés à adopter rapidement le projet de loi. L'une de ces conditions était que nous ayons la possibilité de proposer un amendement à l'étape de l'étude en comité et d'en débattre.

Nous avons donc été surpris d'apprendre hier qu'au moment même où se tenaient les discussions avec le leader parlementaire adjoint du Parti conservateur, le Comité des finances a en fait adopté le projet de loi sans que nous ayons pu présenter l'amendement en question, ce qui est fort important pour nous tous, qui voulons débattre davantage qu'on ne l'a fait dans le cas présent tout ce qui touche l'examen, le renouvellement et la

modification des grands programmes de transfert. C'était important de tenir un pareil débat.

Si j'interprète bien les propos du leader parlementaire cet après-midi, il semble qu'il donne son accord à la tenue de ces discussions. J'attends donc avec impatience ces discussions.

**M. Andre:** Monsieur le Président, le député se réjouit de ces discussions, et vous m'en voyez ravi. Mais je vois que le président du comité se lève.

Il confirmera probablement que le député d'Essex—Windsor a fait de l'obstruction toute la journée mardi et empêché ainsi le projet de loi de passer à l'étape de l'étude en comité. Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être confirmer que, contrairement à ce que le député a dit, les discussions ont bel et bien eu lieu.

On pourrait peut-être signaler également la raison de son opposition, et il l'a dit en comité, c'est que Bob Rae ne veut plus que l'Ontario contribue au programme de péréquation et veut ramener à un an la période de deux ans prévue.

C'est son droit. Le député devrait cependant présenter une motion et la faire mettre aux voix plutôt que de faire de l'obstruction et retarder, par la même occasion, l'envoi des chèques aux provinces moins prospères. Que cela soit clair: tout retard dans l'envoi de ces chèques sera la faute de ce député.

**Des voix:** C'est honteux!

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

Je suis bien prêt à laisser le débat se poursuivre, mais vous me permettrez, en toute humilité, de suggérer aux leaders des trois partis, puisque des signaux ont été émis de part et d'autre, de poursuivre à l'extérieur de la Chambre afin d'explorer des pistes de consensus.

Cela étant dit, je suis bien prêt, pour encore quelques minutes, à écouter d'autres interventions. L'honorable député de Edmonton—Nord—Ouest a la parole.

[Traduction]

**M. Murray W. Dorin (Edmonton—Nord—Ouest):** Monsieur le Président, je voudrais simplement clarifier un point que vient de soulever le député de Essex—Windsor. Mardi, ce député a discuté de ce projet de loi pendant presque toute la séance et nous avons convenu de nous réunir à nouveau—nous avons décidé de présenter ce projet de loi avant celui qui devait être débattu ou étudié en comité mercredi. Nous devons nous réunir à 15 h 30.